



**HAL**  
open science

## Le sabir ou la négociation des frontières dans le Tunis colonial

Chayma Dellagi

► **To cite this version:**

Chayma Dellagi. Le sabir ou la négociation des frontières dans le Tunis colonial. Colloque "Frontières et transferts culturels dans l'espace euro-méditerranéen, dynamiques transfrontalières des pratiques culturelles à l'époque contemporaine", Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris, 26-27 octobre 2016, 2017, Paris, France. pp.61-71. hal-02154315v1

**HAL Id: hal-02154315**

**<https://hal.science/hal-02154315v1>**

Submitted on 12 Jun 2019 (v1), last revised 15 Jul 2019 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Chayma Dellagi**

**Université Paul Valéry – Montpellier III**

## ***Le Sabir* ou la négociation des frontières dans le Tunis colonial**

Le contexte de tension et les antagonismes qu'évoque la période coloniale ne l'empêche pas d'être un moment d'interaction privilégié. La question des transferts culturels pourrait paraître gravement compromise dès le moment où le fait colonial se caractérise par la domination, et évoque volontiers l'imposition d'un modèle culturel à un autre. Pourtant, si le prisme du transfert culturel reste pertinent pour un tel cadre, c'est parce que, comme le rappelle la définition de Michel Espagne<sup>1</sup>, la question du transfert ne pourrait être réduite à celle de l'échange, qu'on ne peut concevoir que comme inégal dans le contexte colonial, mais renvoie à la double dynamique de déplacement et de transformation. Et, en effet, tel est le cas pour la langue française, exportée de la Métropole pour être implantée dans les colonies. Cela signifie l'imposer comme langue de civilisation, mais cela signifie également la mettre en condition d'être resémantisée. La langue française devient véritable langue impériale, auto-consacrée comme seule langue de culture et de prestige, certes. Aux marges de cette institution coloniale solide, s'effectuent d'autres changements. D'abord son usage dans un autre contexte implique de nouvelles réalités à nommer. Mais, surtout, la langue subit une véritable transformation, plus visible et plus tranchée, qui serait le fait de l'usage de cette langue par les populations autochtones.

La métamorphose de la langue française provoquée par les nouveaux usages et visible jusque dans la forme, est d'autant plus patente dans le contexte colonial tunisien (à plusieurs égards similaire à l'algérien – nous y reviendrons), que ce contexte est caractérisé par l'interaction non seulement des langues et cultures

---

<sup>1</sup> Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*. En ligne : <http://rsl.revues.org/219>: « Transférer, ce n'est pas transporter, mais plutôt métamorphoser, et le terme ne se réduit en aucun cas à la question mal circonscrite et très banale des échanges culturels. C'est moins la circulation des biens culturels que leur réinterprétation qui est en jeu. »

française et arabe mais renvoie concrètement à une situation de polyphonie. En effet, il serait approprié de rappeler que dans le Tunis colonial de l'époque, c'est-à-dire, plus spécifiquement, celui des années 1930 jusqu'aux années 1950, se trouvaient les représentants disparates de plusieurs langues et cultures. Juifs, Espagnols, Siciliens, Maltais, Corses, Grecs... constituaient les autres composantes ethniques de la population tunisienne, mais surtout tunisoise<sup>2</sup>. Le fait multiethnique de la capitale remonte à une époque antérieure à la colonisation (1881-1956) et est le produit de vagues d'immigrations successives qui datent du XVII<sup>e</sup> siècle. Cela dit, la colonisation a constitué un autre moment migratoire fort : le Tunis de la colonisation a été surtout marqué par une forte présence italienne, encouragée par une France qui désespère de grossir les rangs des européens sur le territoire, jusqu'alors dépassés en nombre par les Arabes. Ainsi, la capitale coloniale, était une ville cosmopolite. Cela implique d'abord que plusieurs langues devaient s'y parler, et qu'ensuite, le français ne pouvait en sortir tout à fait sauf. Il semble qu'ait alors existé une langue, tout à fait cosmopolite, faite du mélange de toutes ces langues mises en présence et qui s'appelait le sabir.

### 1. Sabir et lingua franca : distinctions et connotations

De façon générale le « sabir » sert à désigner une langue intermédiaire, le terme technique en linguistique désignant une langue « d'appoint »<sup>3</sup> qui permet de trouver le point de rencontre de deux langues différentes et donc à deux locuteurs de langues vernaculaires différentes de réussir à communiquer. Dans le mot sabir on reconnaît l'infinitif *saber* (savoir) du portugais, castillan, catalan et occitan, ainsi que l'italien *sapere*. Il constitue, par le biais de la déformation qu'il prend en charge et qui altère « saber » en « sabir », le produit ou l'illustration du phénomène qu'il désigne.

---

<sup>2</sup> Même si la présence de communautés allophones ne concerne uniquement ni la capitale, ni la ville, le fait linguistique dont traite la littérature qui retient ici notre attention, concerne un contexte spécifiquement urbain, avec ce que ce contexte peut avoir de caractéristique (l'aménagement en quartiers de l'espace la ville, l'accès aux nouvelles commodités : le fameux train TGM , Tunis-Goulette-Marsa, qui traverse tout Tunis, et la TSF, ou poste de radio, pour ne donner que ces exemples).

<sup>3</sup> Les définitions sont nombreuses, nous donnons, à titre d'exemple, celle-ci pour la linguistique : « Les sabirs sont des langues d'appoint, ayant une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre, limité aux besoins qui les ont fait naître et qui assurent leur survie. » Dubois et al. , *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1973.

Mais avant de devenir un terme générique servant à désigner une langue véhiculaire de contact tel que le veut son emploi étendu, le terme renvoyait d'abord au pidgin qui servait à l'usage des locuteurs d'origines différentes en contexte maghrébin pendant la colonisation. Dans ce sens, le sabir est la langue issue du mélange des langues mises en présence<sup>4</sup>.

Mais le sabir, tel qu'il émane de ce même contexte, servait aussi – troisième acception, la plus connue – à référer plus spécifiquement à la langue si particulière qui caractérisait les populations autochtones, majoritairement arabes, quand elles s'essayaient à parler français.

Ces trois définitions – celle, technique et métonymique, de langue d'appoint, et celles, plus circonstanciées, de langue véhiculaire intercommunautaires à la colonie<sup>5</sup>, et de français arabisé – tirent le sabir du côté du parler circonscrit à la situation de communication, plutôt que d'une langue, qui, elle, désigne un système de signes stable et homogène. Comme le pidgin, qui émerge dans le cadre d'une interaction commerciale (« pidgin » serait la prononciation « chinoise » du terme « business ») le sabir demeure un parler avec sa composante situationnelle forte. Ce qui, par ailleurs le distingue du créole, qui a pris forme à partir des mêmes phénomènes de métissages linguistiques, mais qui est devenu une langue à part entière, c'est-à-dire qu'il est passé du statut de langue véhiculaire à celui de langue vernaculaire.

Avant l'apparition du sabir, une autre langue a existé dans la même zone géographique avec un usage similaire, et dont le sabir serait le descendant historique : il s'agit de la *lingua franca*, langue méditerranéenne par excellence, langue du commerce et de la diplomatie mais aussi du brigandage maritime et de l'esclavage, qui a fleuri au Moyen Age et jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, où elle

---

<sup>4</sup> La question du métissage ou de la porosité des langues est un phénomène aussi courant que complexe qui brasse plusieurs phénomènes (emprunts, calques, traductions, code-switching, code-mixing...) et aboutit à une classification graduée (langues, parlers...). Tout phénomène de métissage de langues française et arabe ne saurait être ramené au sabir bien entendu.

-Sur le cas spécifique du français algérien et la différence avec le sabir, voir par exemple l'article d'Ibtissem Chachou : « L'algérianisation du français. Vous avez dit sabir ? », *Lengas, Revue de sociolinguistique*, n°70, 2011, pp113-130. En ligne : <http://lengas.revues.org/379>.

-Sur le phénomène de code-switching cf. les travaux de Cécile Canut, notamment l'ouvrage coécrit avec Dominique Caubet : *Comment les langues se mélangent : codeswitching en francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2002.

<sup>5</sup> C'est celle qui retiendra notre attention pour cet article.

s'est laissée remplacer par le sabir. L'aspect véhiculaire de la *lingua franca* résulte de la rencontre des langues en usage dans le bassin méditerranéen, celles des deux grands ensembles définis : langues romanes européennes au Nord, langue arabe au Sud<sup>6</sup>. Aujourd'hui les deux termes de sabir et de *lingua franca*, sont employés métonymiquement pour désigner une langue véhiculaire (un sabir, une *lingua franca*), au même titre que pidgin, créole et koiné... toutes n'accédant pas au statut de langue et chacune servant par ailleurs à désigner également, dans leur sens premier, des langues spécifiques.

Or, si *lingua franca*, ou langue franque, et sabir semblent se référer au même phénomène langagier, ils renvoient historiquement à des réalités différentes. Le sabir, lui, a une connotation péjorative que la *lingua franca* n'a pas. La *lingua franca* qui était parlée entre marchands, marins, pirates et servait même de langue diplomatique, était la langue des deux rives en compétition et était parlée par des rivaux d'égale stature. Tandis que le sabir, lui, apparaît quasi exclusivement dans la bouche des indigènes, c'est-à-dire des autochtones dont la langue maternelle n'est pas le français et qui l'adoptent tout en l'accommodant, et l'agrémentant à leur façon<sup>7</sup>. C'est ce qui pourrait s'appeler « un français mâtiné d'arabe », « un français cassé » ou encore « un français petit nègre » selon la palette des qualifications courantes. Il est intéressant de voir qu'au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, marqué par l'émergence des colonies, le terme de langue franque disparaît progressivement au profit de celui de sabir qui devient le terme en usage pour désigner cette langue qui pouvait servir à la communication entre les français et la population indigène, ainsi que les autres minorités locales. Le dictionnaire de langue franque en 1830<sup>8</sup> indique

---

<sup>6</sup> Conformément, du moins, à la définition qu'en donne Jocelyne Dakhlija dans son ouvrage *Lingua franca : histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Actes Sud, 2008. La thèse de la langue véhiculaire de contact entre Nord/Occident chrétien et Sud/Orient musulman connaît ses réfractaires, notamment Cyril Aslanov qui soutient que la *lingua franca* est probablement une langue ayant d'abord servi à des interlocuteurs exclusivement romans, avant de s'être étendue aux usagers arabophones et d'entrer en contact avec la composante sémitique des langues méditerranéennes. Cf. ses articles où il entre en discussion avec la thèse de Dakhlija :

-C. Aslanov, « Débat sur l'ouvrage de Jocelyne Dakhlija *Lingua franca : histoire d'une langue métisse en Méditerranée* », dans *Langage et société*, n°134, décembre 2010, pp.103-113.

-C. Aslanov, « La *lingua franca* en Méditerranée entre mythe et réalité », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*. En ligne : <http://mefrim.revues.org/112>

<sup>7</sup> Pour Roland Bacri, « [...] Le sabir c'est du français naturel que parlent mal les Arabes à cause de leur accent d'autochtones. » *Trésor des racines pataouètes*, Paris, Belin, 1983, p.5.

<sup>8</sup> *Dictionnaire de la langue franque ou petit mauresque*, Anonyme, Marseille, Imprimerie Feissat et Demonchy, 1830. Dictionnaire remis aux officiers français en 1830 lors de la prise d'Alger, qui se veut

en son titre déjà le changement de statut dont il est question : il est dictionnaire de « langue franque ou petit mauresque » et le langage en question qu'il se propose d'expliquer, est glosé de la sorte :

Cet idiome, qui ne sert guère qu'aux usages familiers de la vie, et aux rapports commerciaux les moins compliqués, n'a ni orthographe, ni règles grammaticales bien établies. [...] Rien n'est moins varié que les tournures de phrases qui servent à l'usage de cette langue.

Dans la littérature française du XIX<sup>ème</sup> siècle il est fait mention du sabir, comme d'un demi-français, un ersatz d'argot, une langue crue et non raffinée participant à brosser un portrait ensauvagé de l'autre. De telles descriptions sont à trouver chez un Alphonse Daudet :

A la prison, je trouve une espèce de fauve, Maltais, Mahonais, noir, velu, lippu, qui me regarde avec de petits yeux jaunes, affectueux et niais, fond en larmes et, dans un *sabir* de vache espagnole, me supplie de me laisser embrasser. Il puait comme un lion, le misérable ! <sup>9</sup>

ou chez un Pierre Loti, par exemple dans *Aziyadé* :

En se noyant, on se mord et on fait une horrible grimace. Cela était dit en *sabir* avec une crudité sauvage que le français ne peut pas traduire<sup>10</sup>.

Sous la plume d'auteurs qui, à certains égards, peuvent être qualifiés d'orientalistes, le « sabir » est fortement connoté et devient la langue de cet autre que l'on croit/voudrait dominer. La lingua franca, qui était une langue neutre, dénuée de toute dénotation d'appartenance – une « no man's langue »<sup>11</sup> pour reprendre les termes de Jocelyne Dakhlia –, cède la place au sabir et donc à la détermination sociale forte contenue dans la langue. Dans le contexte colonial la langue devient au vrai sens du terme un fort marqueur politique et social. Il est utile de rappeler que ces exemples sont tirés de la littérature métropolitaine car l'usage et le traitement réservé au sabir dans la littérature coloniale seront, pour l'essentiel,

---

un guide de langue pratique et a pour titre étendu: *Dictionnaire de la langue franque ou petit mauresque suivi de quelques dialogues familiers et d'un vocabulaire de mots arabes les plus usuels; à l'usage des français en Afrique*. Il est consultable sur Gallica.fr.

<sup>9</sup> Alphonse Daudet, *La petite paroisse*, Paris, Librairie de France, 1894, p. 83.

<sup>10</sup> Pierre Loti, *Aziyadé*, Paris, Gallimard, 1992, [1879], p. 49.

<sup>11</sup> Jocelyne Dakhlia, *Op.cit.*, p.10.

autres. Il ne sera d'ailleurs plus seulement question d'écrire pour parler du sabir, mais bien d'écrire en sabir.

## 2. La littérature coloniale et son usage ambigu du sabir

Le sabir, langue au croisement des langues et des locuteurs, cristallise bien des enjeux et il est très aisé d'imaginer dès lors sa récupération poétique pour le mettre au service de représentations diverses. Son traitement par la littérature coloniale sera, quant à lui, tout à fait ambigu.

Il existe, en effet, toute une littérature de l'époque qui s'est emparée du phénomène particulier du sabir à la colonie. A commencer par le phénomène, à bien des égards semblables<sup>12</sup>, du « pataouète » en Algérie illustré par le célèbre personnage d'Auguste Robinet, plus connu sous le pseudonyme de Musette : Cagayous<sup>13</sup>, gavroche et picaro d'Alger au parler gouailleux. Parler de faubourg, parler mêlé, parler bâtard comme son personnage fétiche, mais prétexte à des récits fantaisistes néanmoins, le pataouète connut son heure de gloire et fit les délices de la culture pied-noir. Un tel usage par la littérature s'est vu étendu par la suite et pendant quelques temps encore, à d'autres écrivains. Il y a eu, du côté tunisien, Georges Sadnac, Jacques Muracciole<sup>14</sup> et enfin, le dernier, et le plus illustre des trois en matière de sabirs, qui écrit sous le pseudonyme céléberrime à l'époque de Kaddour Ben Nitram, et participe à la retransmission, la retranscription et la mise en scène de ce qu'il est convenu de considérer comme un « phénomène inouï ». Son vrai nom est Eugène Edmond Martin (dont Nitram est l'anagramme), et il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Les Sabirs*, qui est un recueil d'histoires humoristiques et de saynètes écrites en sabirs (pluriel sur lequel nous reviendrons). Kaddour Ben Nitram est un membre très actif de la SEAN (Société des Ecrivains d'Afrique du Nord), basée à Tunis et dirigée par Arthur Pellegrin. Cette société est

---

<sup>12</sup> Malgré la différence, de taille, que le pataouète, lui, est parlé par les français d'Algérie. Cf. Roland Bacri : « Nous z'autes, en Algérie: sept langues il faut qu'on tourne en même temps avant de bien parler pataouète! Le français naturel, l'espagnol, l'italien, le grec, le provençal, l'arabe, le judéo-arabe. Vous vous rendez compte de cette richesse linguistique? [...] D'abord pataouète et sabir, c'est pas du tout, mais du tout la même chose! », *Op cit.*, p.5.

<sup>13</sup> La série *Cagayous*, (1896-1920), du nom de son personnage éponyme, raconte en parler « pataouète » les aventures de ce gavroche truand parcourant la ville et devenu archétype populaire.

<sup>14</sup> Qui figure encore parmi les figures de l'époque les plus connues pour avoir notamment été couronné par l'Académie Française en 1956 pour sa poésie écrite en français. En sabir, on lui doit quelques pièces comme ses *Biïtes Stouarettes*, Éditions Ophrys, Paris, 1937.

constituée d'un groupe d'écrivains « colonialistes » cherchant à écrire une littérature nouvelle qu'Arthur Pellegrin définit de la sorte :

Par littérature nord-africaine, j'entends une littérature qui tire son inspiration et sa raison d'être de tout ce qui est nord-africain, une littérature qui ne demande à la Métropole que la langue française pour exprimer l'Afrique du Nord<sup>15</sup>.

Il y a là, exprimée de façon très claire, une volonté de se démarquer de la Métropole, en affirmant une identité nord-africaine propre ainsi que la nécessité d'un renouveau de la littérature en langue française maintenant qu'elle est basée en Terre d'Afrique, qu'elle y puise ses motifs et s'insère dans son paysage.

### 3. Peuple neuf...

L'idée inhérente à l'utilisation du sabir consiste à exprimer la nouveauté, affirmer qu'un nouveau peuple voit le jour en Afrique du Nord, ni français ni tunisien/algérien/marocain, mais africain du Nord, avec son identité propre puisque il a son langage propre. C'est ce qu'exprimera, quelques années plus tard, Camus en parlant des *Fables bônoises* d'Edmond Brua<sup>16</sup>:

A ce peuple neuf dont personne encore n'a tenté la psychologie (sinon peut-être Montherlant dans ses "Images d'Alger") il faut une langue neuve et une littérature neuve. Il a forgé la première pour son usage personnel. Il attend qu'on lui donne la seconde. Et s'il me paraît que ces fables dépassent la limite du pittoresque et du folklore, c'est qu'à tout prendre elles restituent une des plus vieilles et des plus jeunes traditions de la poésie populaire [...] <sup>17</sup>

La volonté est certes de revigorer la littérature, mais, grâce au sabir, ce qui est démontré, et voulu, c'est d'asseoir et de légitimer la création d'un peuple neuf. L'idée est simple : ce peuple neuf, il existe, puisqu'il a une langue. Le cosmopolitisme, lui, vient servir une certaine image : il s'agit de prendre le parti d'une diversité qui participe d'un tout, homogène et harmonieux, qui crée du neuf

---

<sup>15</sup> Arthur Pellegrin, *La Littérature nord-africaine*, Tunis, Bibliothèque nord-africaine, 1920.

<sup>16</sup> Edmond Brua est l'auteur à succès notamment de *La Parodie du Cid*, publiée en 1941 qui reprend *Le Cid* en pataouète.

<sup>17</sup> « En manière de préface » aux *Fables Bônoises*, 3<sup>ème</sup> édition, Balland, 1972, [1938].

pour le pays neuf qu'est la colonie. La littérature *en* et *sur* le sabir rentre parfaitement dans le cadre de ce projet littéraire qui cherche à se faire un sang nouveau et à se distancier de la référence métropolitaine. Le fait des villes cosmopolites induites par la colonisation va constituer pour la littérature coloniale une chance. En effet, le babélisme du Tunis colonial est un sujet hautement pittoresque, propice à une esthétique folkloriste, et surtout participera au renouveau d'une littérature en recherche de marques et redéfinissant ses propres codes. Ainsi, le sabir sera métamorphosé pour désigner non plus cette langue que l'autre parle mal, mais une langue mêlée : une véritable nouvelle lingua franca.

Sorte de biais pour sortir de l'antagonisme français/arabe, le sabir va donc être l'ensemble des langues intermédiaires parlées par divers locuteurs, le fait de tous ces groupes qui ont fait résonner dans un même lieu leurs langues respectives. Grâce au sabir, d'une certaine façon, les frontières entre les différentes communautés sont brouillées, et, surtout, celle entre le dominant et le(s) dominé(s) est estompée. Il devient tantôt une forme de langue unique et métissée faite d'emprunts divers - c'est alors la *langue de tous* -, et tantôt se réfère, de façon plus spécifique, à l'ensemble des parlers de chacun d'entre eux, et de chacune de leur contribution dans la langue mêlée qui devait s'entendre dans les rues - c'est ici la *langue de chacun*.

#### **4. ... et pluriel**

Dans le sens de *langue de chacun*, le sabir traduit la complexité de la situation coloniale souvent réduite au duel canonique France/ monde arabe, mais qui se rapporte plutôt à une réalité polyphonique. C'est ainsi que Kaddour Ben Nitram choisit l'emploi du terme au pluriel. Cela semble logique au vu de la définition : étant une « langue d'appoint » c'est-à-dire une langue faite de l'adaptation du locuteur à la langue différente de son interlocuteur, il peut être dit qu'il y a autant de sabirs que de situations de communications entre locuteurs de langues vernaculaires différentes. Ainsi, à partir de quatre langues mères que l'on retrouve dans le Tunis de l'époque il est possible de dénombrer une quinzaine de sabirs, comme le fait

Kmar Bendana et, avant elle, Yves Châtelain<sup>18</sup>, pour *Les Sabirs* de Kaddour Ben Nitram :

1. Le sabir proprement dit, c'est-à-dire le langage parlé par l'arabe du peuple cherchant à s'exprimer en français ; 2. Celui parlé par le même personnage cherchant à s'exprimer en italien, plus couramment en sicilien ; 3. Le sicilien s'exprimant lui-même, ce qui est déjà une déformation de l'italien (+ palermitain + emprunts faits au napolitain) ; 4. Le même cherchant à s'exprimer en français ; 5. Le même cherchant à s'exprimer en arabe ; 6. Le maltais : mélange arabe/italien ; 7. Le même cherchant à s'exprimer en italien ; 8. Le même cherchant à s'exprimer en arabe ; 9. Le sicilien ; 10. Juif : patois judéo-arabesque ; 11. Juif cherchant à s'exprimer en français ; 12. Juif cherchant à s'exprimer en italien ; 13. Parler juif livournais ; 14. Cagayous ; 15. Espagnol (tondeurs de chiens, marchandes de dentelles, diseuses de bonne aventure)<sup>19</sup>.

Les exemples suivants, tirés des *Sabirs* de Kaddour Ben Nitram ne sont qu'une variation autour du même texte sur le père du narrateur, un soldat pendant la guerre : le texte s'intitule *Après la bataille*. C'est un poème de Victor Hugo<sup>20</sup> ici parodié et raconté en série tantôt :

- en arabe :  
Mon père, cit z'hiro au sorire si do  
Souivi d'on' sbahiss qu'il imi beaucoup
- en juif tunisien :  
Mon père, ce héros d' la rue Sidi Mardoum  
Suivi d' son fidèle ami Moumou Chaloum
- en sicilien :  
Mè patrè, ca si quياما Don Tchitchou Toupateddou  
Ca iènè grandè, grosso, sapouritou et bédou
- en bônois :  
Mon père, ce fant de loup, qu'on l'y dit Daïdone  
Que mieur que lui, t'sais, y a pas, dans toute la Colonne <sup>21</sup>

Il serait judicieux de rappeler que la parodie des monuments littéraires est un autre élément participant de ce double mouvement d'appartenance et de non appartenance à la littérature française : il s'agit de montrer qu'on en connaît les

---

<sup>18</sup> Yves Châtelain, *La vie littéraire et intellectuelle en Tunisie de 1900 à 1937*, Paris, Geuthner, 1937.

<sup>19</sup> Kmar Kchir Bendana sur "Kaddour Ben Nitram et les sabirs, entre l'oral et l'écrit", *Langues dépayées, Diasporas, Histoire et sociétés*, n° 2/1er semestre 2003, p.144-152, p.150. Texte reproduit tel quel malgré quelques erreurs apparentes.

<sup>20</sup> Poème de Victor Hugo paru dans *La Légende des siècles* et qui commence par ce vers : « Mon père, ce héros au sourire si doux », Paris, Gallimard, 2002, [1883-1884], p.705.

<sup>21</sup> Kaddour Ben Nitram, *Les sabirs*, Tunis, Saliba, 1952, [1931], p.38, 39, 40, et 41.

références, et d'une certaine façon de s'en réclamer, d'une part, mais, d'autre part, il est tout aussi question de revendiquer son altérité, en s'affirmant autre. Retraduire La Fontaine et Hugo en sabir, c'est désacraliser et renverser les codes de la métropole, mais c'est aussi créer du neuf. Le sabir permet ainsi une synthèse entre l'identité française et l'identité nord-africaine.

Ainsi, il est question de chanter cette pluralité ambiante, ce qui se traduit littérairement par la création de types. Le théâtre sabirien est une sorte de commedia dell'arte, où chaque personnage vient de quelque part et parle une langue à lui. L'histoire du sabir est bien entendu intimement liée à celle de l'immigration qui a conduit à une véritable division de l'espace et à une distribution des métiers. Le vieux Tunis était en effet réparti en quartiers bien délimités : La Petite Sicile, Malta Sghira, la Hara des juifs... Les métiers étaient les mêmes en fonction de l'origine : les sardes sont mineurs, les siciliens maçons ou agriculteurs, les grecs gargotiers... Il est possible de voir se déployer de la sorte des types sociaux convertibles en types littéraires. Cela va devenir l'un des traits les plus caractéristiques des saynètes du genre : il est possible de relever chez Kaddour Ben Nitram une typologie trivalente, ethnique/socioprofessionnelle/archétypale : le boucher et le cocher sont maltais, le cultivateur sicilien, le mécanicien bônois, les agents sont corses, le fellah arabe, le douanier gascon... et tous portent des noms caractéristiques ou à fonction métonymiques : ainsi, Peppino Mangiaracina est, sans l'ombre d'un doute, cultivateur et sicilien. De même, leurs caractères vont être des invariants en fonction de leur provenance : ils sont tous plus ou moins facétieux, plus ou moins malins, plus ou moins pingres...

Cette typification des différentes communautés, ne manque certes pas de tomber dans la caricature raciste. Le sabir joue alors sur une tangente entre la folklorisation qui révèle et célèbre les identités variées, et la stéréotypisation grossière et raciste. Cela est d'autant plus vrai que dans ce mélange, le français comme langue et comme personnage est absent. L'utopie du sabir échoue face à l'absence de volonté de mêler le F/français aux autres communautés, ce qui lui ferait d'une part perdre sa suprématie, et d'autre part, parce qu'il ne saurait se folkloriser lui-même et se réduire au statut d' « observé », comme le fait si justement remarquer

Morgan Corriou dans son analyse sur le folklore colonial<sup>22</sup>. Dans *La culture au pluriel*, de Certeau affirme :

Toute position de savoir qui établit comme objet une catégorie d'hommes implique, pour fonctionner, un rapport de force et de domination : elle suppose qu'à cet endroit-là, ces hommes ne sont plus des sujets et des citoyens à part entière<sup>23</sup>.

D'une certaine façon, par le fait de ne pas inclure le français dans cette société mêlée, la frontière est de nouveau dessinée entre les Français et les autres, minorités comprises. Le sabir échoue deux fois donc à estomper la frontière : par la caricature raciste qui est faite de l'autre, et par l'impossibilité de s'appliquer cette folklorisation qui suppose de s'exotiser soi-même.

### **Conclusion**

Dans un cadre, tel que celui de la colonisation, où la question de la langue du dominant et de celle du dominé est à son paroxysme, où les mouvances nationalistes s'affirment et avec elles un véritable discours identitaire portant sur la question de la langue, il semble intéressant de se pencher sur une littérature qui prend le parti de l'éclatement langagier. La littérature dans laquelle le sabir s'insère est marquée par l'oscillation de ses valeurs : le sabir au service de la caricature raciste autant que de l'irénisme social est révélateur de la posture bancale et inconfortable du colonisateur, décrite par Memmi : se devant à la fois d'appartenir à la colonie et de la dominer.

---

<sup>22</sup> Morgan Corriou « Littérature et folklore colonial sous le protectorat », *Usages et représentations des cultures pendant la période coloniale*, Tunis, Cahiers du CERES n°10, 2009.p.375.

<sup>23</sup> Michel de Certeau, *La Culture au pluriel*, Paris, Seuil, 1993, p.135 (je dois cette citation à Morgan Corriou).